

Stratégie de lutte contre la pauvreté : le ministre de la Solidarité sociale mise tout sur l'emploi, mais se dit ouvert à toutes les suggestions.

PROPOS RECUEILLIS PAR RICHARD AMIOT ET JEAN-SÉBASTIEN MARSAN
TEXTE JEAN-SÉBASTIEN MARSAN | PHOTOS BENOÎT AQUIN

JEAN ROCHON

CARTES SUR TABLE



Le 15 juin 2001, Québec dévoilait ses « Orientations et perspectives d'actions en matière de lutte contre la pauvreté », prélude d'une stratégie nationale prévue pour 2002.

Le processus de consultation sur le document de 35 pages intitulé *Ne laisser personne de côté!* s'amorce cet automne sous l'égide de la ministre déléguée à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion, Mme Nicole Léger, et d'un comité d'une dizaine de députés ministériels. (*Ne laisser personne de côté!* est disponible sur le site Internet gouvernemental : www.mess.gouv.qc.ca/francais/ministere/strategie.htm)

Le maître d'œuvre de cette stratégie, dont le gouvernement du Parti québécois entend faire une priorité, est cependant Jean Rochon, ministre d'État au Travail, à l'Emploi et à la Solidarité sociale. *Recto Verso* l'a rencontré, le 21 septembre dernier.

Pierre Laberge, l'attaché de presse du ministre Jean Rochon, écoute son patron répondre aux questions des journalistes de Recto Verso, le 21 septembre dernier, à ses bureaux de Montréal.

PHOTO BENOÎT AQUIN POUR RECTO VERSO